

Cap sur l'Essentiel

2026

LES BÉNÉFICIAIRES DES POINTS RÉGIONAUX CONSEIL VAE ET D'UN ACCOMPAGNEMENT EN 2025

en Nouvelle-Aquitaine



Chiffres clés

12 PRC
et près de
140 conseillers

Plus de **4 000 personnes**
ont participé à plus de
4 900 entretiens conseil
sur l'année 2025*.
*(une personne peut bénéficier de
plusieurs entretiens).*

+ 2 % en 1 an

Près de **300** informations
collectives programmées et
plus de
1 200 inscrits
*(informations collectives en hausse
par rapport à 2024).*

Pour en savoir +, accédez
au **tableau de bord de la
VAE**

Près de **1 240**
certifications différentes



Le top 5 des certifications visées

Diplôme d'État Aide-
Soignant

Diplôme d'État
Accompagnant éducatif et
social

Diplôme d'État éducateur
spécialisé

Diplôme d'Etat Moniteur-
Educateur

CAP accompagnant
éducatif petite enfance

L'information conseil VAE dans les Points régionaux conseil - PRC

Depuis janvier 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine finance et organise le réseau des Points Régionaux Conseil (PRC) sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces Points Régionaux Conseil-PRC assurent une mission d'information et de conseil sur la VAE auprès d'un large public, dont les entreprises.

Profil type des bénéficiaires



65 % sont des
femmes.



Moyenne d'âge
des bénéficiaires :
41,4 ans.



46 % des
bénéficiaires **sont**
demandeurs
d'emploi.



29 % issus du
secteur **Santé**
humaine et
action sociale.



30 % résident
en **Gironde.**



54 % ont un
niveau bac ou
CAP.



71 % sont
des **ouvriers-**
employés.



1/4 des personnes
ont moins de 3
ans d'expérience.



**20 % des personnes déclarent une RQTH (Reconnaissance de la
Qualité de Travailleur Handicapé).**

*Cette part diminue entre 2024 et 2025 (-4 points), après une forte
hausse entre 2021 et 2024 (+19 points).*

Données partielles, le candidat n'est pas dans l'obligation de faire part de sa situation.

Objectifs des démarches VAE du public reçu en entretien conseil en 2025

Les objectifs principaux : **recherche d'emploi** (31 %) et **promotion professionnelle** (21 %).

Canaux : Conseil d'un **prescripteur** (37 %), **Internet** et **presse** (26 %).

Des **certifications visées à 63 % de niveau post Bac** (64 % en 2024).

La VAE n'est **pas qu'une progression de son niveau de formation**, mais aussi
l'acquisition d'une certification dans son domaine d'activité.

13 % ciblent des certifications de niveau inférieur à leur niveau de qualification et
18 % un niveau équivalent.

Les certifications les plus visées sont réparties principalement sur trois secteurs :
social, santé et commerce.

Les **certifications visées diffèrent selon le genre**. Les femmes visent
majoritairement des certifications du domaine de la santé et du social tandis
que les hommes s'orientent davantage vers les domaines de l'automobile, de
commerce et de la construction.

**Note de lecture : Les volumes d'activité constatés en 2025 doivent être mis en
perspective avec l'interruption de service de l'ensemble des PRC entre avril et fin
juin 2025.*

Le suivi à 12 mois des personnes reçues en entretien conseil VAE dans les PRC néo-aquitains

Enquête à 12 mois menée depuis 2020, échantillon de 3 350 répondants.

64 %

ont poursuivi leur démarche VAE **12 mois après** leur entretien conseil.

Parmi eux **78 %** ont engagé une des **3 hypothèses de certifications** visées lors de leur entretien conseil en PRC.



53 %
des bénéficiaires
confirment leur
démarche VAE à l'issue
de leur entretien.

52 % en 2024 mais tendance à la diminution depuis 2020 (60 %).



Un **arrêt de la démarche 1 an après l'entretien PCR** proportionnellement **plus important** chez les bénéficiaires avec ces profils :

- ▶ **Hommes**
- ▶ **Moins de 25 ans**
- ▶ **Niveaux 7-8**
- ▶ **Actifs non-salariés et conjoints, bénévoles et contrats de sécurisation professionnelle (CSP)**
- ▶ Issus des secteurs de **la construction**, de **l'administration publique**, et des **activités de services administratifs**.

Plus la **durée de l'expérience professionnelle est longue**, plus le **taux de poursuite de la démarche est élevé**.



Principales raisons de non-poursuite de parcours à 1 an :

Autre projet, notamment la reprise d'emploi ou la création d'entreprise (18 %),

La formation (14 %),

Le report (14 %)...

Les parcours VAE post-jury suite à l'information conseil en PRC (enquête)



Validation totale (687 personnes) : cette validation leur a permis la **reconnaissance de leur niveau de compétences** ou une **satisfaction personnelle**.



Validation partielle (129) : l'objectif était d'**avoir le diplôme ou titre dans sa totalité pour la plupart**.

Cette validation a permis à **29 % d'entre elles de retravailler leur dossier de validation** (livret 2) et à **14 % d'effectuer une formation complémentaire**.



Refus de validation (53 personnes) : la moitié des personnes indiquent **n'avoir reçu aucune préconisation pour la suite de leur parcours**.

Précautions : il s'agit ici de premiers résultats, car l'échantillon reste encore faible.



Bilan de la consultation des bénéficiaires des PRC VAE reçus en 2025

90 % des usagers sont **satisfaits du service offert** par les PRC, dont **54 % très satisfaits**.

A noter, 86 % des usagers ont pu **identifier le financement adapté** à leurs situations avec le PRC (88 % en 2024, 91 % en 2023, 82 % 2022 et 77 % en 2021).



+ d'infos

Plus de ¾ ont engagé une des 3 hypothèses de certifications visées lors de leur entretien conseil en PRC. Pour les autres, la très grande majorité des personnes s'engagent tout de même dans la même spécialité de formation.

Soit **14 % du public reçu** dans un PRC pouvant potentiellement entrer dans le dispositif *.

Profil type des bénéficiaires accompagnés

